



FASMI

FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Tél : 01 43 40 64 27- Fax : fax@unsapolice.com

Email : unsa@fasmi.fr

Référence : PC-SG/DECLARATION CTM

Comité Technique Ministériel 01 07 2020 Déclaration Préalable

Monsieur le secrétaire général
Monsieur le directeur général de la police nationale
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration
Mesdames et messieurs les représentants du personnel.

Ce CTM est le premier CTM post confinement et la FASMI ne pouvait le commencer sans revenir sur cette période.

Nous avons avec la pandémie COVID 19, traversé un temps jusqu'ici jamais connu avec une surexposition des agents, particulièrement dans les premières semaines où nous étions démunis de masques et de matériel de protection.

L'UNSA FASMI tient une nouvelle fois à souligner et à rendre hommage à l'engagement de toutes les femmes et les hommes, agents du Ministère de l'intérieur, qui ont été particulièrement impliqués dans les plans de continuité de l'activité.

L'UNSA FASMI réitère une nouvelle fois sa demande, la reconnaissance du COVID 19 comme maladie professionnelle au Ministère de l'Intérieur.

L'UNSA FASMI dénonce les modalités d'attribution de la prime COVID 19 dont l'attribution relève de mesures parfois aussi inéquitables qu'incompréhensives renforçant notre position et particulièrement celle de l'UNSA Police sur la demande de mettre fin de manière définitive à cette politique de Prime exceptionnelle.

Sur cette période passée les incompréhensions ont été nombreuses sur la gestion RH (ASA, CONGES...) et nous demandons que les agents ne soient pas les victimes collatérales des ordonnances parfois ubuesques prises par la fonction publique.

Après cette période passée un bilan est indispensable, l'UNSA FASMI demande qu'un RETEX de la période « COVID 19 » soit organisé et présenté lors d'un prochain CTM.

L'actualité nous ramène une nouvelle fois sur la colère des policiers, depuis le 08 juin le sentiment qui prédomine est l'injustice. L'amalgame stigmatisant dans lesquels sont plongés les membres des forces de l'ordre mais plus largement les personnels administratifs, techniques et scientifiques qui travaillent dans les services de police est intolérable. A l'UNSA FASMI nous l'affirmons, lorsque des problèmes et des situations anormales existent leur règlement est

indispensable tout en garantissant les droits élémentaires des agents et en particulier la présomption d'innocence.

Une fois de plus nous constatons que l'actualité réveille des colères internes mais la surdité de certains responsables politiques aux problèmes est pour le moins surprenante et en devient décevante, je ne vais en citer que quelques unes dont certaines ne coûtent rien ou pas grand-chose...

- Matériel peu fiable (les caméras piéton en sont un parfait exemple).
 - Une tenue dépassée qui doit être remise à niveau, casquette.
 - Des locaux encore trop souvent vieillissants et peu ou mal entretenus.
 - Des véhicules utilitaires KANGOO, PARTNER dont les policiers ne veulent plus.
- Tous ces éléments qui concourent au respect des forces de l'ordre et à des rapports police population différents...comme d'autres sujets.
- L'absence de protection fonctionnelle systématique.
 - L'absence de protection de l'image des policiers et de toutes celles et de tous ceux qui travaillent dans les services de police et sur les réseaux sociaux, comme dans la presse – le « floutage » de l'image des membres des FDO est demandé depuis des années...
- Tous ces problèmes sont connus et doivent être réglés sans délai.
- Bref un plan de modernisation matériel mais aussi de véritable protection administrative et juridique des membres des FDO dans l'exercice de leurs fonctions.
 - Si ces problèmes ne sont pas réglés avant tous les autres que sont les évolutions de carrière, la fin de la PRE parmi tant d'autres, nous resterons enfermés dans une souffrance endémique qui à terme posera des problèmes jusqu'à dans nos futurs recrutements.

Ces problèmes importants, maintes fois soulevés par notre fédération semble dépasser le Ministère de l'Intérieur et justifie pleinement notre demande d'être reçu par le président de la république. Nous attendrons désormais les jours prochains et le probable remaniement ministériel, mais quelque soit les changements, nos exigences resteront intactes...

Enfin, nous sollicitons une attention toute particulière sur la future évolution du dialogue social. Le conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat est prévu le 16 juillet avec comme ordre du jour les décrets cadres qui organiseront les CAP et les CSA dans la FPE.

Chaque Ministère devra ensuite déterminer le contour des futures instances de concertation et leurs périmètres. L'UNSA FASMI demande à être associée à toutes les réflexions avant toute décision et vous fera des propositions sur ces sujets.

Philippe CAPON SG UNSA FASMI